



BONNE PRATIQUE

THIBAUT GUILLUY

directeur général du groupe Arès

log'ins
ARÈS & NORBERT DENTRESSANGLE

Innover par l'expérimentation : le succès du dispositif tremplin Log'ins

En matière d'expérimentation, Log'ins est une tentative couronnée de succès. Coentreprise entre Norbert Dentressangle et le groupe Arès, fondée en 2011, Log'ins a pour but de former des travailleurs handicapés ou sans qualification, aux métiers de la logistique, et de leur permettre ensuite d'accéder à l'emploi dans des entreprises dites classiques, grâce à un accompagnement social et professionnel personnalisé.

Il aura fallu un an et demi de lobbying, de ministère en ministère, d'organismes en organismes, pour faire admettre que créer une joint-venture entre une entreprise privée et le groupe Arès pouvait être un levier intéressant pour le retour à l'emploi de personnes qui en étaient éloignées.

Log'ins emploie aujourd'hui 80 % de personnes handicapées, est reconnue Entreprise adaptée mais fonctionne comme une entreprise d'insertion, c'est-à-dire qu'elle travaille au retour à l'emploi ordinaire, en 24 mois maximum, en embauchant les personnes handicapées en CDD « à vocation d'insertion » (en attendant la reconnaissance de ce principe par l'Etat) et non en CDI. Agréée entreprise adaptée et spécialisée dans la logistique (conditionnement à façon, e-commerce...), Log'ins connaît une croissance importante, emploie plus de 30 personnes et a pour objectif d'accompagner 80 personnes en parcours d'insertion d'ici 2016. Un dispositif tremplin innovant peut-être à dupliquer.

> Le manque d'accompagnement, en particulier pour les PME

Si le manque d'accompagnement est souligné par nombre de grandes entreprises, il entraîne encore plus d'impacts pour les TPE/PME.

Dans le cadre d'un travail sur le « Grand Paris », le Crepi⁽²⁰⁾ Ile-de-France souligne, dans le projet « *Le grand pari de l'entreprise solidaire* » mené depuis 2012, ce manque évident. « *En les développant dans les marchés publics, mais aussi pour les bailleurs sociaux et les marchés privés du BTP, les clauses sociales attisent la curiosité des dirigeants [de TPE/PME] qui souhaitent comprendre leur fonctionnement. Parmi les entreprises ayant déjà mis en œuvre des clauses, la moitié a eu de mauvaises expériences (absentéisme*

(20) Les Crepi sont des clubs régionaux d'entreprises, partenaires de l'insertion